

3 étapes pour réussir mon adhésion

Pour effectuer votre demande d'adhésion, voici la liste des **informations obligatoires** à fournir ainsi que la liste des contacts de votre entité à renseigner.

1

Préparez vos informations administratives

- Raison sociale ou dénomination
- Adresse postale complète
- Statut juridique
- Numéro de SIRET
- Code APE
- Effectif de l'entité
- Informations sur le capital social (type et montant)
- Numéro de TVA Intracommunautaire

2

Préparez les coordonnées de votre compte bancaire

- Mode de paiement : prélèvement (préconisé) / virement ou chèque
- IBAN
- BIC

3

Identifiez les contacts habilités à accéder à votre compte

- **Signataire** du contrat d'adhésion Citeo : c'est la **seule personne** qui peut signer le contrat d'adhésion et ses avenants en ligne.
- **Déclarant.e** : il/elle a la possibilité d'effectuer les déclarations. Il est possible de lui ajouter les rôles suivants :
 - **Référent** : il est habilité à mettre à jour les informations du compte et recevra les communications officielles de Citeo.
 - **Destinataire des factures dématérialisées**
 - **Correspondant RSE** : il est destinataire de la fiche RSE, qui présente votre performance environnementale, votre contribution à l'économie circulaire des papiers ainsi que des pistes et conseils en termes éco-conception.
- **Autre(s) contact(s)** : personne aux droits restreints à laquelle le signataire, le référent ou un déclarant **attribue un accès à l'espace client**. Il peut être interne ou externe à l'entité et pourra importer le fichier déclaratif dans la partie « Pré-déclaration ».

Attention ! Vous ne pouvez mettre qu'une seule adresse email pour chaque contact.

ET APRÈS ?

Une fois votre adhésion validée, vous devrez **régulariser les 3 années de déclaration antérieures**.
Exemple : si vous adhérez en janvier 2020, vous devez déclarer les papiers mis en marché pour les années 2019, 2018 et 2017.

La date limite de remise de la déclaration est fixée annuellement au 28 février de l'année N+1. Passé ce délai, **des frais de majoration** seront appliqués.

Besoin d'aide ?

Contactez nos conseillers par téléphone au 0 808 80 00 50 (service gratuit + prix d'un appel) ou par email sur clients.papiers@citeo.com.



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.